



RESPONSABILITÉ LÉGALE DES CONSULTANTS : COMMENT INNOVER ?

Sous-Comité #3

Jean-Sébastien Boyer–*Les Services EXP*

Louis Picard-Environnement *Inter-Action*

Katéri Ouellet- *AGAT Laboratoires*

Paul Granda-*Sheahan S.E.N.C.R.L.*

Claude Barry– *VS DB inc*

François Prud'homme-*Valusol*



FORUM 2018

GÉOENVIRONNEMENT



1. Cadre légal
2. Ordre professionnel
3. Budget
4. Réclamations
5. Besoin du client
6. Autres...



ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC

Cadre légal

Le consultant en environnement

- Professionnel membre d'un ordre ou non

Sa responsabilité engagée

- Déontologique (pour les professionnels)
- Civile
- Pénale

Cadre légal

Responsabilité civile est contractuelle ou extracontractuelle

- Responsabilité civile contractuelle
 - Le consultant en environnement omet de remplir ou contrevient à ses obligations contractuelles – conséquence: dommages-intérêts
- Responsabilité civile extracontractuelle
 - Le consultant en environnement commet une faute et cause un dommage à une tierce partie ou à son cocontractant – conséquence: dommages-intérêts
- Responsabilité pénale
 - Le consultant en environnement contrevient à une loi ou un règlement – conséquence: sanction administrative pécuniaire ou amende ou remise en état des lieux ou autres ordonnances d'un juge

Cadre légal

- Omission de vérifier ou d'inclure dans un rapport tous les éléments convenus dans l'offre de service et/ou recommandés par une norme
- Erreur dans la cueillette et l'interprétation des données ou des rapports antérieurs utilisés pour une étude
- Conclusions d'un rapport erronées, fausses ou ambiguës qui induisent en erreur ou créent un faux sentiment de sécurité
- Limites d'un rapport non identifiées
- Conclusions d'un rapport qui dépassent le champ d'expertise du consultant

FORUM 2018

GÉOENVIRONNEMENT

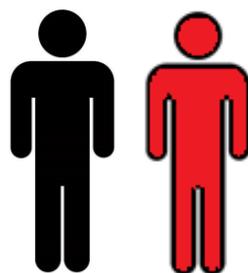


- Volet légal de la présentation vise à:
 - Rappeler les principes légaux en cause en matière de responsabilité civile contractuelle et extracontractuelle
 - Résumer les types d'obligations en cause (de moyen, de résultat et de garantie)
 - Fournir des exemples de responsabilité civile en jurisprudence
 - Rappeler les principes légaux en cause en matière de responsabilité pénale
 - Rappeler les défenses possibles en révisant des exemples en jurisprudence



ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC

Réclamation

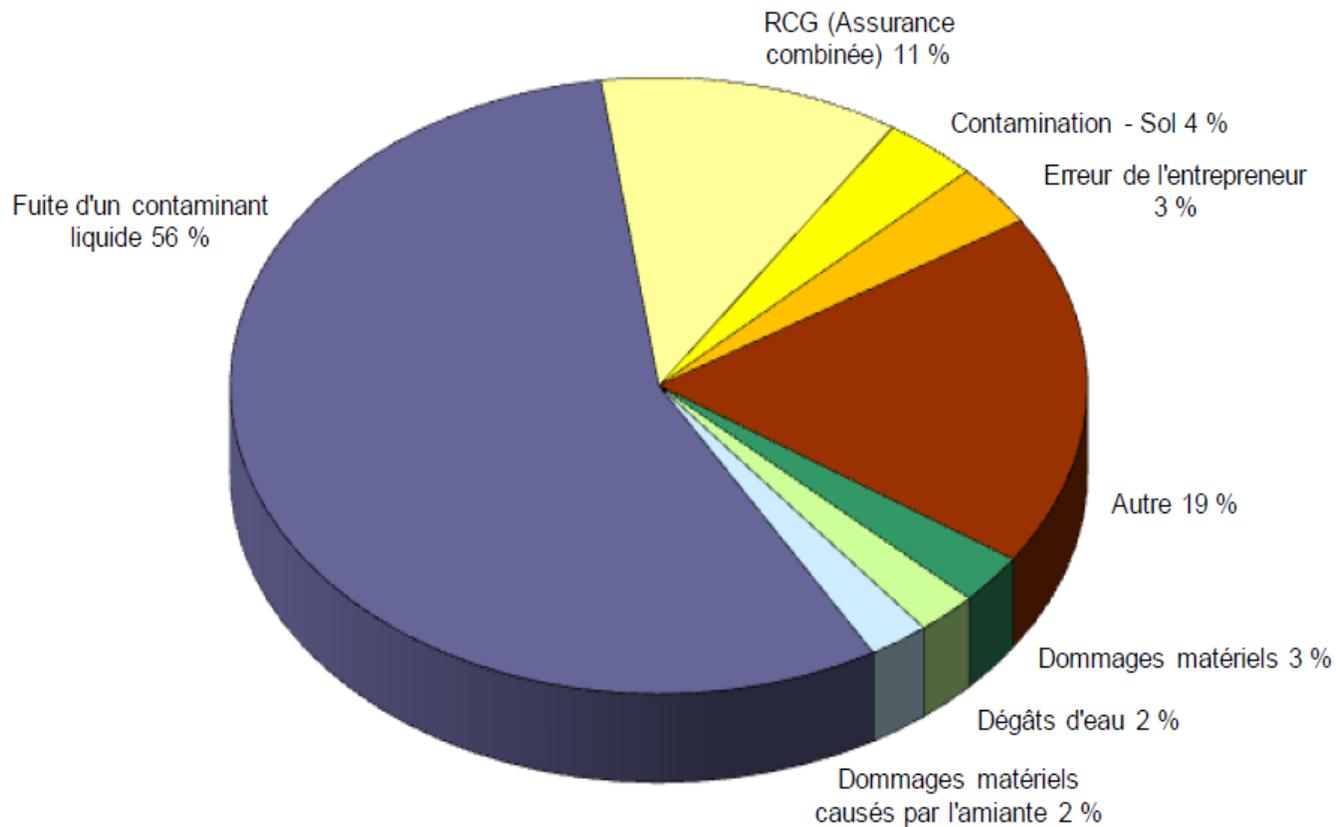


50% des sociétés américaines
ont fait l'objet de réclamations

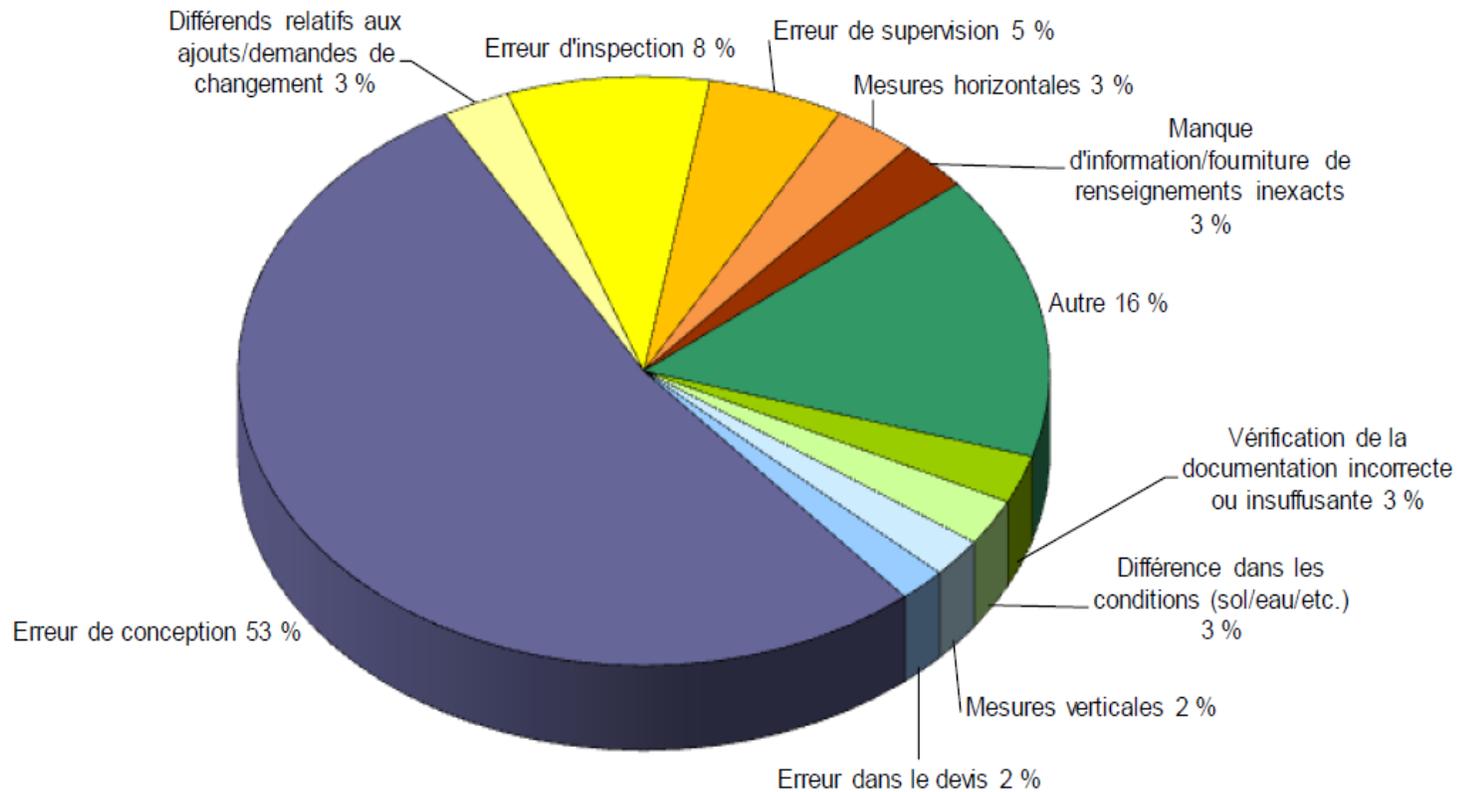


72% des sociétés québécoises auraient
fait l'objet de réclamations

Environnement – Produits liés aux travaux – Réclamations
par sinistre

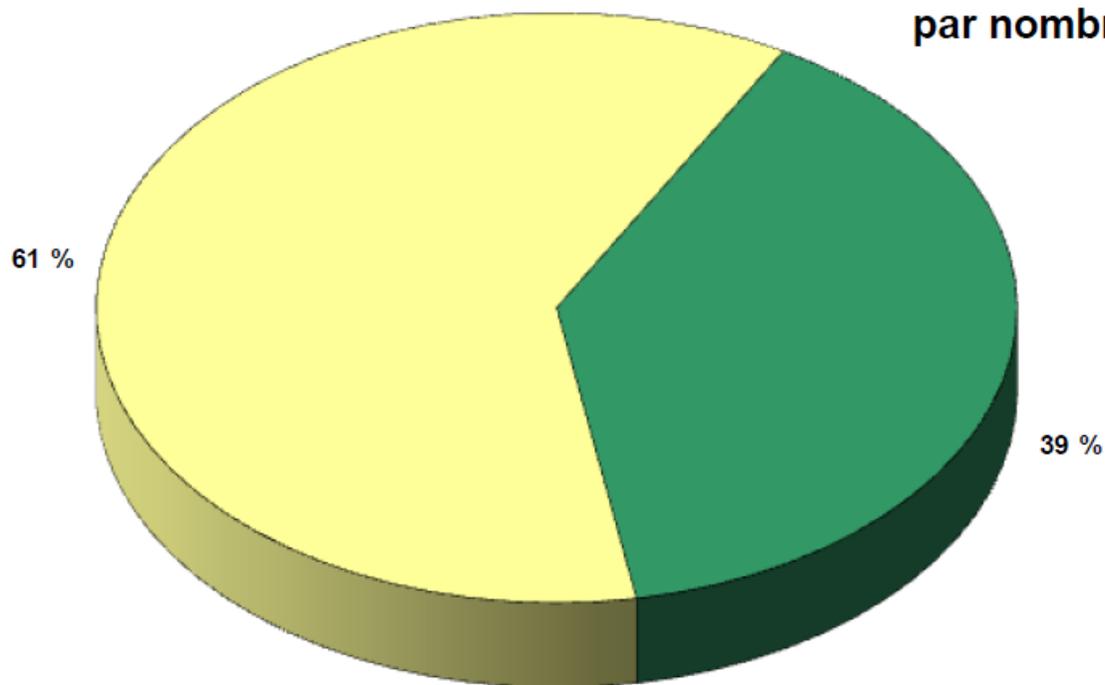


Architectes et ingénieurs – Pratique privée, projets et petites entreprises – Réclamations par allégation



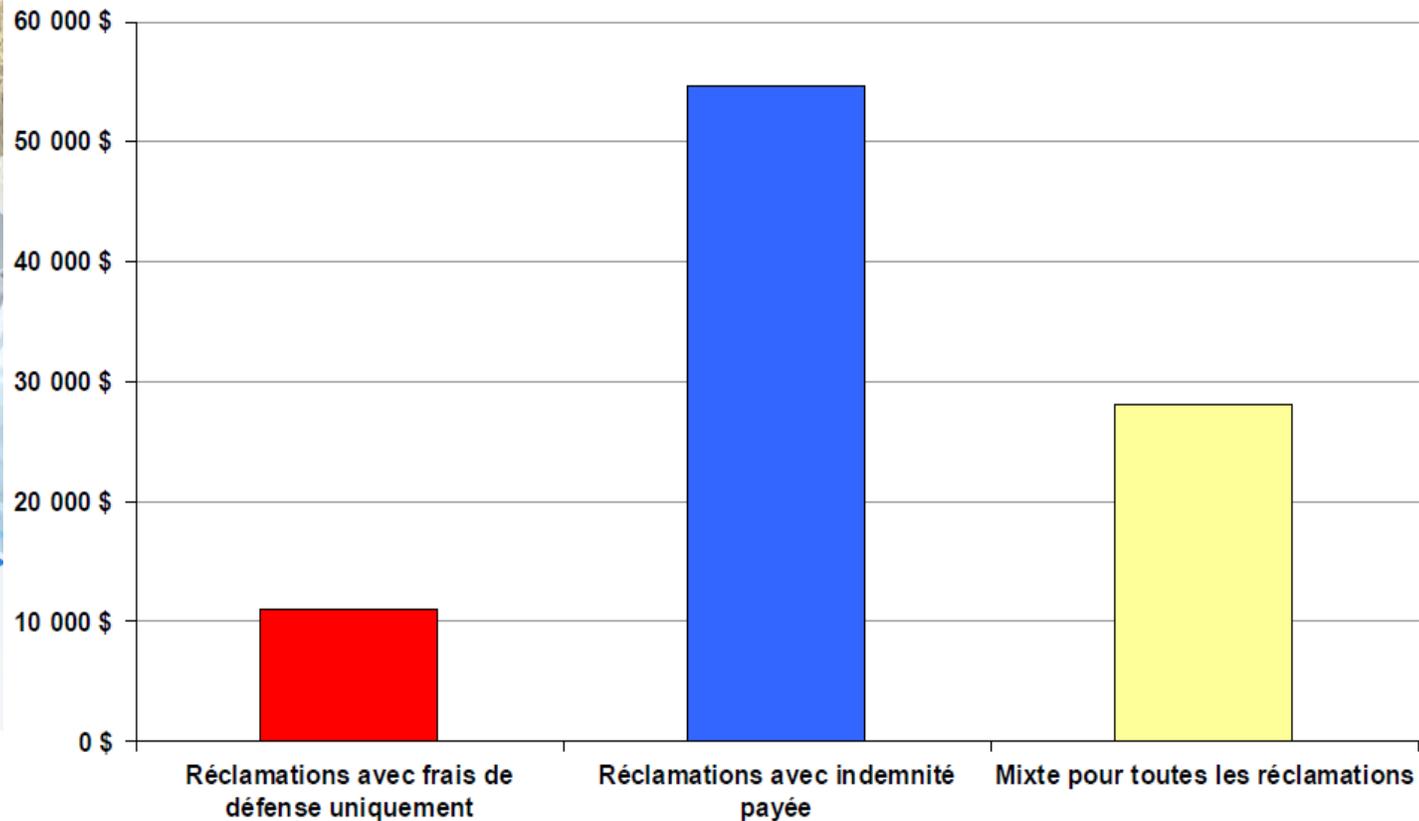
Architectes et ingénieurs – Indemnité ou frais de
défense

par nombre de réclamations



□ Frais de défense uniquement ■ Indemnité incluant les frais de défense

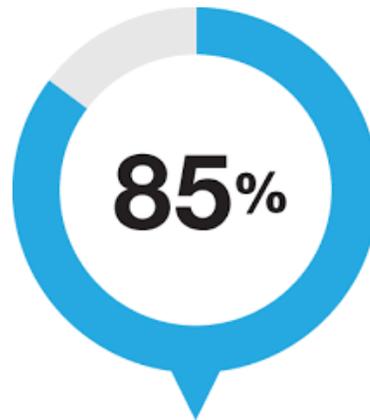
Architectes et ingénieurs – Frais de défense en moyenne par réclamation



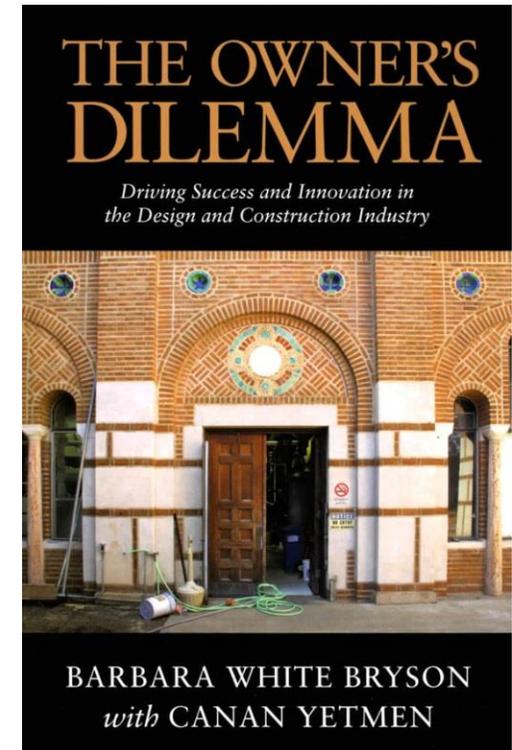
FORUM 2018

GÉOENVIRONNEMENT

Selon Harvard University au
courant des 60 dernières années :



Des projets ont eu des dépassements
de coût



« L'industrie de la conception et de la construction
est l'une des plus inefficace de la planète ! »

FORUM 2018

GÉOENVIRONNEMENT



ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC

Questionnaire relatif aux réclamations auprès de
firme et sociétés



FORUM 2018

GÉOENVIRONNEMENT



On vous attend cet après-midi



ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC

Associés



Collaborateurs



CHEF DE FILE EN
EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE
& PRODUITS SPÉCIALISÉS



Essais Environnementaux

